

Discours d'ouverture du Segment de Haut Niveau

Madame Monique Barbut, Secrétaire exécutive de
la Convention des Nations Unies sur la lutte
contre la désertification (CNULCD)

Ankara, le 20 Octobre 2015

La 2^{ème} loi du mouvement

Excellences, chers amis et collègues,

Merci de vous être joints à nous ici, à Ankara. Le moment est historique. Et les moments historiques requièrent de l'ambition. Ce dont je voudrais vous parler aujourd'hui c'est des défis posés par la dégradation des terres et en appeler à votre détermination et leadership.

Les grandes Pyramides de Gizeh comme le temple de *Göbekli Tepe* ici en [Anatolie], Turquie, font parties des merveilles de l'Antiquité.

Celles de Gizeh ont été construites en moins de 20 ans, leurs plus grosses pierres pèsent jusqu'à 80 tonnes et ont été transportées sur plus de 800 km.¹

On peut raisonnablement se demander comment une structure aussi imposante a pu être bâtie si rapidement et sans l'intervention de machineries lourdes et modernes. En réalité, les blocs de pierre massifs ont traversé le désert à l'aide d'une technologie très simple : un traîneau, un peu d'eau et beaucoup de main-d'œuvre².

¹ Lehner, Mark (1997). The Complete Pyramids. London: Thames and Hudson. ISBN 0-500-05084-8.

² Pour déplacer chaque pierre, il fallait user de la bonne technique. Après avoir mouillé le sable juste assez pour en limiter le frottement, la moitié de la main-d'œuvre suffisait pour tirer le traîneau, contrairement à l'effectif nécessaire pour le tracter sur sable sec. Mais si l'on versait trop d'eau sur le sable, le traîneau s'enlisait et n'avancait plus. L'opération nécessitait un grand nombre de personnes. On estime que

Les bâtisseurs de pyramides auraient eu connaissance de ce que Sir Isaac Newton a plus tard appelé sa deuxième Loi du mouvement. Nos ancêtres étaient ambitieux et résolus à aboutir quelle que soit l'ampleur des problèmes rencontrés.

Je crois fermement que, comme l'a dit l'ingénieur et auteur américain Henry Petroski, « *les mêmes aspirations à célébrer et élever l'esprit qui ont conduit [les Égyptiens] à bâtir les pyramides continuent de nous animer.* »

À mon sens, nous devons bâtir des pyramides métaphoriques. Celles-ci doivent être les merveilles naturelles, mais gérées, du monde moderne, les champs et les écosystèmes sains et productifs dont nous avons si désespérément besoin, et à très grande échelle.

l'ensemble du projet a mobilisé en moyenne 14 500 personnes, avec un pic de main-d'œuvre à 40 000. Si les Grecs pensaient initialement que les pyramides avaient été bâties par des esclaves, les archéologues considèrent aujourd'hui qu'elles ont été construites par des travailleurs qualifiés qui percevaient un salaire.

Quel est donc notre défi ?

Nous devons subvenir aux besoins d'une population croissante dans une conjoncture de changement climatique et de restrictions des ressources, et léguer aux générations futures un patrimoine naturel de durabilité.

La Terre accueillera des milliards de personnes additionnelles. Nous serons 8,5 milliards en 2030, 9,7 milliards en 2050 et plus de 11 milliards à l'horizon 2100.

L'Afrique devrait représenter plus de la moitié de la hausse de la population mondiale entre 2015 et 2050, avec une population qui devrait plus que doubler dans 28 pays africains. La population du Nigéria pourrait ainsi dépasser celle des États-Unis d'ici à 2050.

Toutes ces personnes supplémentaires demanderont des produits et des services fournis par la terre. Une population jeune et en augmentation aura besoin de plus de nourriture, d'énergie, d'eau, d'emplois et d'opportunités. Voilà notre défi.

Dès 2030, du fait de la hausse de la population et de l'accroissement de la classe des consommateurs, la demande alimentaire mondiale progressera de 35 % ; la demande en eau de 40 % et la demande en énergie de 50 %. D'ici à

2045, l'agriculture pourrait consommer 19 % d'eau supplémentaire et la demande mondiale en eau douce est susceptible d'augmenter de 55 %.

Tout cela survient au moment même où au moins 25 % des terres exploitables de la planète sont déjà dégradées. Et le taux de dégradation grave continue de toucher 10 à 12 millions d'hectares par an. D'après les estimations, les terres arables devraient encore diminuer de 8 à 20 % d'ici 2050. Pour chaque degré Celsius supplémentaire de réchauffement planétaire, 7 % de la population mondiale va perdre au moins 20 % de ses ressources en eau renouvelables.

Nous exigeons davantage de la planète alors que les ressources disponibles diminuent. Comment exploiter plus efficacement des ressources qui se raréfient ? Tel est notre défi.

Si nous n'agissons pas, les moyens de subsistance et les emplois qui dépendent des ressources naturelles risquent de se précariser, et cette insécurité favorise les tensions sociales et politiques dont nous voyons certaines des conséquences comme les migrations forcées. Ainsi, si nous considérons en Europe que 400 000 migrants constituent une crise. Que penser alors des 35 millions de migrants que la désertification pourrait contraindre de faire prendre la route hasardeuse de l'exode d'ici 2045 et ceci d'après le Ministère

de la Défense britannique. La mobilité humaine, entraînée par la dégradation des terres et la désertification, signifie souvent une détérioration des conditions de vie pour ceux qui partent.

Quant à ceux qui restent, et je pense en particulier aux 1,2 milliards de gens privés de droit à la terre, la concurrence accrue autour de ressources naturelles rares pourrait entraîner davantage de conflits. Lorsque les communautés sont désespérées, les vieilles rivalités sont des canaux tout trouvés pour libérer la frustration. Bien que les conflits soient souvent perçus sous l'angle politique, ethnique ou religieux, des facteurs sous-jacents plus complexes sont à l'œuvre. Dans les zones dégradées, les jeunes se retrouvent avec peu de perspectives et deviennent désillusionnés. Ce sont alors des proies faciles pour les extrémistes radicaux.

Comment relever ces défis ?

Naturellement, nous devons garantir les bases de notre survie. Mais nous devons aussi offrir aux jeunes et aux personnes vulnérables une perspective dans laquelle elles seront parties prenantes.

C'est pourquoi nous applaudissons les résultats du sommet sur les objectifs de développement durable qui ont placé la neutralité en termes de dégradation des terres parmi les 17 objectifs de l'agenda post 2015. Cet engagement politique est essentiel pour mobiliser les ressources humaines financières, techniques qu'il nous faut pour réhabiliter quelques 300 millions d'hectares sur les 2 milliards actuellement dégradés.

À l'image des pyramides métaphoriques, des projets d'envergure tels que la « Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel » ou le « Défi de Bonn » qui relient les communautés entre elles voient le jour. Un réel espoir et une véritable ambition commencent à apparaître. L'objectif de la neutralité en termes de dégradation des terres est réalisable et rentable. Il peut également être rapide si la force et la volonté politique suffisantes sont déployées.

Ceci est faisable, ainsi de 2007 à 2011, en quatre ans seulement, le taux de pauvreté de Tigré en Éthiopie est passé de 61 % à 31 %, principalement grâce à la hausse de la production résultant des efforts de restauration. Le gouvernement s'est engagé à restaurer 15° millions d'hectares supplémentaires de terres dégradées à l'horizon 2025.

Alors organisons-nous à plus grande échelle. Mettons en place les règles et les droits sur l'accès à la terre et l'accès au financement pour l'utilisateur des terres qui permettront à la neutralité en termes de dégradation des terres de se réaliser d'ici à 2030. Nous garantirons ainsi des règles de jeu équitables, mais qui tireront parti de l'intérêt considérable du secteur privé pour l'accès à des ressources foncières productives.

Réussir cet objectif et parvenir à la neutralité en termes de dégradation des terres serait également l'une des solutions pour s'adapter au changement climatique et en atténuer les effets. Les actions de réhabilitation et de restauration des terres peuvent contribuer à capter le carbone dans le sol et de nous rapprocher le plus possible de la limite des 2 degrés d'augmentation maximum des températures d'ici la fin du siècle.. Nous devons faire en sorte que les personnes vulnérables qui dépendent de la terre ne soient pas oubliées

dans le nouvel accord climatique et que chaque Partie à la Convention climat comme à la nôtre puisse jouer leur rôle dans la réduction des émissions.

De la même façon, en réhabilitant des terres pour notre production agricole, nous pourrions protéger quelques 4 millions d'hectares de forêts et de zones humides. Nous pouvons ainsi assurer une bien plus grande synergie entre les trois Conventions de Rio et adopter en commun une base de référence et un ensemble d'indicateurs pour nous permettre de mesurer les progrès.

Enfin, atteindre l'objectif de neutralité en termes de dégradation des terres contribuerait à rendre les communautés vulnérables plus résilientes, en particulier celles qui subissent des sécheresses sévères et récurrentes, si des systèmes d'alerte précoces étaient mis en place.

Que pouvons-nous faire ?

Nous pouvons changer la façon dont le monde comprend la terre et les ressources terrestres : le sol, l'eau et la biodiversité, qui sont un tout indivisible.

Les terres dégradées sapent les fondements de notre société. Mais la terre peut devenir un outil puissant lorsqu'elle est gérée efficacement. Avec une terre saine et productive, nous pourrions bâtir davantage de pyramides pour assurer un avenir prospère.

Avec les réformes appropriées, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification peut jouer un rôle important pour atteindre l'objectif de neutralité en termes de dégradation des terres d'ici à 2030. Ce serait un cri de ralliement pour les Parties et un principe d'organisation pour les institutions de la Convention. Nous allons travailler assidûment pour vous soutenir... avec le financement, les connaissances et le renforcement des capacités qui répondent à vos besoins.

J'espère qu'au cours des prochains jours, vous poserez la première pierre d'un renouveau de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.